

Département
Des ARDENNES
=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 24 décembre 2020
Convocation faite
Le 10 décembre 2020

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 16 décembre 2020

L'an deux mil vingt, et le mercredi seize décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2020, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Éric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Julien VERGÉ, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, M^{me} Evelyne DEVOUGE (représentant M. Joël BOUCHER), M. Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, M^{me} Lisbeth DE BARROS, M. Jacky DEVIN, M^{me} Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M^{mes} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Amélia MOUSSAOUI, MM. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Hervé FRANCOTTE), Joël BOUCHER (représenté par M^{me} Evelyne DEVOUGE).

M. Jean-Pol DEVRESSE, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2020-12-301 Participation à l'opération Chèques Cadeaux La Pointe, dans le cadre des fêtes de fin d'année 2020

Vu ses délibérations n° 2010-11-212 du 3 novembre 2010, n° 2011-11-242 du 30 novembre 2011, n° 2012-05-096 du 23 mai 2012, n° 2012-11-206 du 28 novembre 2012, n° 2013-05-095 du 3 mai 2013, n° 2013-12-253 du 4 décembre 2013, n° 2014-12-301 du 29 décembre 2014, n° 2015-12-251 du 8 décembre 2015, n° 2016-11-226 du 30 novembre 2016, n° 2017-11-281 du 29 novembre 2017, n° 2018-11-213 du 28 novembre 2018, et n° 2019-12-268 du 3 décembre 2019, décidant de participer à l'opération « Chèques Cadeaux », menée par l'Avenir Commercial et Artisanal Givetois (ACAG) et l'Union Commerciale et Artisanale de Fumay, Haybes et Hargnies (UCAF2H),

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

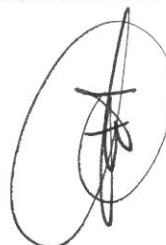
* **décide** de participer à l'opération « Chèque Cadeaux » dans le cadre des fêtes de fin d'année 2020, en versant une subvention exceptionnelle de :

- 8 820 € au COS du personnel communautaire,
- 420 € à Radio Fugi,
- 540 € à l'Office de Tourisme Communautaire,
- 240 € à l'Association de Valorisation des Emplois et des Compétences.

* **donne délégation** au Président pour rédiger et signer tous documents nécessaires à la concrétisation de cette décision.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'B' followed by a series of vertical strokes and a final flourish, all contained within a large, irregular oval shape.